

Revue de Lierre

n° 218 • mars 2026

à venir

Formations

La Maam propose des formations et événements gratuits pour les bénévoles, en webinaire ou à l'Espace Dewailly. Places limitées. Inscription obligatoire : 03 22 92 50 59 — <http://www.maam.fr>. Attention : les dates, les horaires et les lieux sont susceptibles d'évoluer. Des formations peuvent être annulées, reportées ou changer de format. Vérifier toujours sur www.maam.fr ou lors de votre inscription à la formation.

Organiser un événement associatif — Lundi 23 mars de 14h à 17h

Espace Dewailly, Amiens

Demandes d'autorisation, musique, buvette, impact environnemental... Avez-vous pensé à tout pour votre manifestation ? Une formation en deux temps pour organiser un événement associatif accessible à tous, dans le respect de la législation et de l'environnement. La première partie aborde l'organisation (étapes, méthodologie, planification...), l'éco-responsabilité et l'accessibilité. La seconde partie se concentre sur les obligations légales (assurances, déclarations, sécurité...).

Organiser la passation de son association étudiante — Jeudi 26 mars de 18h à 20h

Réservé aux associations étudiantes de l'UPJV. Espace Dewailly, Amiens

Quelles actions et démarches effectuer avant de quitter le bureau de l'association ? Quels éléments transmettre aux futurs dirigeants ? Comment organiser une passation facilement et facilitante pour les bénévoles ? Cette formation permettra d'identifier les bonnes pratiques pour préparer la passation de son association et de repartir avec une « check-list » des choses à faire et à transmettre.

Associations et transition écologique : agir pour un impact positif — Mardi 31 mars de 18h à 20h

Webinaire

Pas le temps, pas l'argent, trop compliqué, trop technique... Décidément, les problématiques de transition écologique et solidaire, on aimerait bien, mais on n'est pas concernés... Et si on pariait le contraire ? Une formation 100% astuces concrètes et pistes d'actions réalisables, 100% sans jugement, pour vous verdier le quotidien de votre association et vos manifestations. Et ce, quel que soit la taille ou le domaine de votre association.

actualités

FORUM DU BÉNÉVOLAT, CAP OU PAS CAP DE DEVENIR BÉNÉVOLE ?

La Maam organise un forum du bénévolat à l'intention des actuels et futurs retraités. L'occasion de rencontrer des associations du territoire et de prendre connaissance des missions de bénévolat qu'elles proposent. Cet événement est initié et soutenu par la CARSAT Hauts-de-France en lien avec le RNMA et le Mouvement associatif Hauts-de-France.

Ce forum aura lieu **jeudi 2 avril 2026 de 14h à 17h à la Maison pour Tous / Centre social de Rivery.**

N'hésitez pas à en parler autour de vous si vous connaissez des personnes de votre entourage curieuses d'en savoir plus sur le bénévolat.

Envie d'en savoir plus ? Contactez la Maam au 03 22 92 50 59 ou envoyez un mail à Candice : engagement@maam.fr



Depuis qu'elles sont CAP, Nadine, Fatima et Chantal partagent leurs plus beaux moments. Prêt.e à sauter le pas, vous aussi ?

Rendez-vous au
FORUM BÉNÉVOLAT SENIORS
Jeudi 2 avril 2026, 14h - 17h

Maison Pour Tous, Centre Social
63 Rue Baudréz

RIVERY
ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

Carsat Hauts-de-France

RIVERY CCAS

Retrouvez plus
d'appels à projets
sur :
www.appelaprojets.org



FONDS DE DOTATION MAUPERTUIS

Appel à projets biodiversité

Soutien d'actions favorisant la protection, la régénération et la résilience des écosystèmes dans un but de préservation de la biodiversité.

Candidater jusqu'au 22 mars

Infos : <https://www.fonds-maupertuis.org/>



FONDATION LEGRAND

Appel à projets Perte d'autonomie

Soutien de projets contre l'exclusion liée à la perte d'autonomie.

Candidater avant le 25 mars

Infos : <https://fondationlegrand.org/appe-a-projets-2026/>



LIANES COOPÉRATION

Fonds RÉCITAL

Accompagnement de projet d'éducation à la citoyenneté mondiale contribuant aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) en Hauts-de-France

Candidater avant le 30 mars

Infos : <https://www.lianescoperation.org/le-fonds-recital-lianes-cooperation/>



CPAM DE LA SOMME

Soutien d'actions en faveur de la santé des samaritains, dans les domaines sanitaires et sociaux suivants : Accès aux droits, aux soins et à la santé par le biais du transport solidaire ; soutien aux malades, aux personnes en situation de handicap et aux aidants ; Prévention et promotion de la santé globale : soutien de la santé mentale et santé environnementale

Candidater avant le 31 mars 2026

Infos : <https://www.ameli.fr/somme/assure/actualites/appe-projets-2026-destination-des-associations>



ENGAGÉ.E.S ET DÉTERMINÉ.E.S

Prix des initiatives engagées et déterminées

Soutien de projets d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), portés, sur le territoire français, par des associations de jeunes, qui œuvrent ainsi pour la Solidarité Internationale.

Candidater avant le 8 avril

Infos : <https://pieed.wordpress.com/>



parole d'actrice

Chargée de développement à la Carsat Hauts-de-France, Céline Lecoustre est notre interlocutrice dans l'organisation du forum « Cap ou pas Cap ? » à destination des futurs et actuels retraités. À l'occasion de l'édition 2026 qui se prépare, nous la rencontrons pour évoquer son parcours et présenter le forum et ses nouveautés. Échanges avec une passionnée, animée par son travail auprès des seniors.



Bonjour Céline, parlez-nous de votre parcours professionnel.

Après un Master de sociologie, j'ai tout de suite eu envie de mettre à profit ce que j'avais appris au service de projets et de territoires. J'ai intégré un cabinet d'études sociologiques et d'accompagnement de projets. J'accompagnais collectivités, bailleurs et associations sur des thématiques variées : renouvellement urbain, projets éducatifs, analyses de besoins sociaux... Après avoir été consultante pendant dix ans, j'ai eu envie de changement. Je suis tombée sur une annonce à la Carsat en action sociale. J'ai trouvé très intéressant de pouvoir mettre au profit du public senior tout ce que j'avais appris pendant dix ans en cabinet et je suis arrivée à la Carsat en 2019.

Pouvez-vous nous présenter votre poste ?

Je suis chargée de développement. Mon rôle, c'est d'informer et conseiller les retraités et futurs retraités, et de concevoir des programmes pour favoriser le bien-vieillir et le maintien du lien social. Ces programmes d'action, il s'agit ensuite de les mettre en œuvre, les expérimenter avec des partenaires sur les territoires, les évaluer. L'objectif de nos actions est de prévenir la perte d'autonomie et de favoriser un vieillissement actif en santé pour tous les retraités, notamment les plus fragiles.

Parlez-nous des forums à destination des personnes futures et actuelles retraitées

« Cap ou pas Cap ? » ?

Au moment du covid, nous avons créé une feuille de route engagement/bénévolat, sur la base d'études. Nous avons sondé 13 000 retraités de la région pour identifier les freins et leviers à l'engagement. Beaucoup de seniors se disaient perdus face à l'offre de bénévolat. Créer

des forums de l'engagement dédiés au public senior est une des réponses de la Carsat. Nous travaillons avec le Mouvement associatif des Hauts-de-France et le RNMA*. Cette année, nous organisons douze forums sur l'ensemble de la région. L'objectif, c'est de permettre la rencontre entre les retraités et les associations des territoires, pour que les seniors puissent voir tout ce qu'on peut leur proposer, et derrière, s'engager. Cap ou pas cap ? La finalité, c'est que les associations trouvent des bénévoles dans un contexte actuel très tendu et que nos retraités trouvent des missions bénévoles parce qu'on sait que le bénévolat leur permettra de mieux vivre leur retraite et de vieillir en bonne santé. Pour mettre en place ces forums, il est important pour la Carsat de s'appuyer sur des partenaires de proximité pour l'organisation.

Une nouveauté cette année : les parcours de découverte du bénévolat. Pensez-vous nous en dire plus ?

Ces parcours, expérimentés l'an dernier, prolongent les forums par des journées d'immersion dans les associations. En petit groupe (une dizaine), l'idée est de découvrir le fonctionnement des associations avec des échanges plus posés qu'au moment du forum, où le temps passe vite. Pour sauter le pas de l'engagement, il faut se sentir bien dans l'association, partager les valeurs, trouver sa place, et parfois ne pas avoir peur de dire non aussi. Les parcours permettent finalement aux retraités et futurs retraités de dire « Oui, je me lance, oui, je suis cap ! ».

* Réseau National des Maisons des Associations

11 000 à 12 000 associations animent aujourd'hui la Somme. À leurs côtés, 100 000 à 110 000 bénévoles s'engagent et 15

990 salariés travaillent dans 1 150 associations employeuses, soit 10,5% de l'emploi du secteur privé dans le département. Parmi ces salariés, on en compte proportionnellement davantage dans l'enseignement et la culture qu'au plan national.

Source : Les Essentiels de la vie associative — Somme, Recherches & Solidarités, 2025.

<https://recherches-solidarites.org/dans-les-departements-liste/#80>

ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES

LES ASSOCIATIONS BIENTÔT SOUMISES À LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La loi de finances pour 2026 prévoit d'assujettir à la taxe d'apprentissage les associations, organismes, fondations, fonds de dotation, congrégations, syndicats à activités non lucratives qui avant bénéficiaient de l'exonération de cette taxe.

Cette mesure devrait juridiquement entrer en vigueur au lendemain de la publication de la loi de finances au Journal officiel. Le taux sera de 0,68% de la masse salariale.



FUTUR CODE APE

Pour rappel, les codes APE (activité principale exercée), qui doivent notamment figurer sur les bulletins de salaire, changeront au 1er janvier 2027. L'employeur peut consulter son futur code APE en renseignant son numéro SIREN sur le site <https://sirene.gouv.fr>. Si besoin, une modification du futur code peut se faire, via le compte ProConnect (ou via un formulaire à remplir manuellement). Il ne faut pas utiliser les nouveaux codes avant 2027.

HAUSSE DE LA CONTRIBUTION SUR LES INDEMNITÉS DE MISE À LA RETRAITE OU DE RUPTURE CONVENTIONNELLE INDIVIDUELLE

Les indemnités de rupture conventionnelle individuelle et de mise à la retraite à l'initiative de l'employeur étaient jusqu'à présent soumises à une contribution patronale spécifique de 30 %. Ce taux est porté à 40 % à partir du 1er janvier 2026 selon la loi de financement de la Sécurité sociale.

INFORMATION PRATIQUE

METTRE EN PLACE LES BONS OUTILS POUR PILOTER SA STRUCTURE EN 2026

Les DLA (Dispositifs Locaux d'Accompagnement) des Hauts-de-France proposent un accompagnement collectif par département pour outiller les associations dans leur pilotage dans le contexte 2026 incertain. Les structures pourront travailler le pilotage économique et financier, le pilotage des partenariats ainsi que le pilotage des richesses humaines. L'objectif est de sécuriser l'association et de lui permettre de réagir dès les premiers signes de difficultés !

Organisation : sept jours d'accompagnement collectif, pris en charge par le DLA de mars à novembre, avec un jour de travail par mois, à suivre en duo (salarié-e + administrateur-ice).

Informations et inscriptions : claire.collet@lmahdf.org — <https://dla-hdf.org>



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
HAUTS-DE-FRANCE

QUESTION — RÉPONSE

COMMENT GARANTIR UN USAGE CANTONNÉ À L'OBJET DE LA LOI DU CER ?

C'est la question récemment posée par 102 associations issues de 47 départements au HCVA (cf. Information juridique de ce Feuille de lierre). En saisissant le HCVA, ces 102 associations attendent un avis d'experts sur cette situation, à travers deux questions précises : "Comment garantir un usage régulé, clair et cantonné strictement à l'objet de la loi, du contrat d'engagement républicain par les services déconcentrés de l'État et les collectivités en général?" ; "Comment s'assurer de la transparence et de l'honnêteté des réponses de l'État et des collectivités en général, lorsque, même sans référence au contrat d'engagement républicain, des mesures sont prises de manière obscure contre certaines associations?".

Réponse à suivre sur www.associationmodeemploi.fr?



INFORMATION JURIDIQUE

QUEL EST L'IMPACT DES MESURES PROPOSÉES PAR LE HCVA ?

Le Haut Conseil à la Vie Associative a été créé en 2011. Il réunit 25 experts du secteur associatif, rend des avis à la demande du gouvernement, en se saisissant lui-même d'une question ou en répondant à la demande d'au moins 100 associations de trois régions différentes et « ayant un objet statutaire comparable ». Un document de 8 pages intitulé "Impact des mesures proposées par le HCVA" a été publié en janvier 2026. Il résume les apports du HCVA depuis sa création. Parmi les avancées permises, citons un rapport de 2014, intitulé "Le financement privé du secteur associatif" qui comportait des dispositions retenues et essentiellement mises en œuvre en 2021, à savoir :

- Affecter au FDVA les sommes figurant sur les comptes bancaires en déshérence ;
- Réviser le seuil en deçà duquel les recettes des associations sont exonérées d'impôts ;
- Possibilité pour une association de conserver les excédents de subventions ;
- Permettre le prêt entre associations.



OUTILS RESSOURCES

GUIDE DES MESURES DE SOUTIEN AUX STRUCTURES DE L'ESS (VERSION 2)

Le Guide de la Cellule de liaison et d'accompagnement "Synthèse des actions en soutien aux structures de l'ESS en difficulté", publié par la Délégation Ministérielle à l'Économie Sociale et Solidaire a été mis à jour en décembre 2025. Ce guide s'adresse aux associations et entreprises de l'ESS, employeuses ou non, confrontées à des difficultés économiques, financières, organisationnelles ou humaines. Il vise à aider les dirigeants, bénévoles et responsables à : détecter les signaux de fragilité ; mobiliser les dispositifs de prévention et d'accompagnement adaptés ; identifier les solutions de financement ou de restructuration ; connaître les ressources locales et nationales vers lesquelles se tourner.

https://www.economie.gouv.fr/files/files/2025/guide_structures_ESS_difficulte.pdf



minute verte

DES TOILETTES SÈCHES POUR VOTRE ASSO

Besoin de mettre en place des toilettes sèches sur le terrain ou dans le local de l'association ou pour vos événements associatifs ? Les Recyclettes proposent un atelier gestion des toilettes sèches le 31 mars à Amiens. Au programme : Qu'est-ce que l'assainissement écologique ? Comment ça marche les toilettes sèches ? À quoi faut-il faire attention ? Quelle est la réglementation ? Quels sont les différents types de toilettes sèches ? Qu'est-ce qui existe à grande échelle en dehors des festivals (établissements publics, habitats collectifs...)?

Atelier gratuit pour les adhérentes et adhérents de l'association, 5€ pour les personnes non adhérentes.

<https://lesrecyclettes-amiens.fr/>

Les
Recyclettes
Ça roule pour vos déchets

numérique

MY KSUITE : L'OUTIL COLLABORATIF ÉTHIQUE POUR LES ASSOCIATIONS

Ksuite est une suite d'outils collaboratifs éthiques et souverains proposée par la structure Infomaniak.

Elle permet de gérer facilement les besoins numériques d'une association :

- messagerie professionnelle,
- stockage et partage de fichiers,
- agendas partagés,
- visioconférence,
- outils collaboratifs et gestion de projets.

Hébergé en Suisse, sans publicité ni traçage, il protège les données et celles de vos adhérents. 100 % alimenté par des énergies renouvelables, il s'inscrit dans une démarche écologique et responsable.

KSuite constitue une alternative complète aux solutions des grandes plateformes internationales, tout en restant accessible et adaptée aux usages associatifs.

Découverte et informations : <https://www.infomaniak.com/fr/ksuite>



engagement

ET SI VOUS METTIEZ À L'HONNEUR UN BÉNÉVOLE DE VOTRE ASSOCIATION ?

La ville d'Amiens renouvelle sa dynamique autour de la reconnaissance de l'engagement bénévole avec **"Les profils de la réussite"**. L'ambition : valoriser 15 parcours amiénois reflétant une diversité de talents inspirants de par leur engagement.

Vous souhaitez mettre en lumière un membre de votre association ? Vous pouvez remplir un formulaire pour y inscrire la personne de votre choix, une belle manière de la remercier et de lui témoigner votre reconnaissance : <https://link.infini.fr/FW4CUcny>

Inscriptions possibles jusqu'au 10 avril.

Informations auprès du Pôle Projet Éducatif Global de la Ville d'Amiens : profilsdelareussite@amiens-metropole.com



retour sur l'actualité

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) DANS LES ASSOCIATIONS : UN SUJET QUI MÉRITE D'ÊTRE MIS EN DÉBAT !

Le premier Blablasse de l'année proposé au QG d'Henriette a réuni une quinzaine de bénévoles et salariés associatifs.

Après avoir sondé chacun.e sur son rapport à l'IA et sur l'utilisation de l'IA dans l'association, les échanges ont porté sur des questions éthiques et environnementales qu'elle pose : utilisation des données, stimulation cérébrale en déclin et empreinte carbone du secteur.

Les associations sanitaires et sociales s'inquiètent de l'utilisation excessive, voire addictive de l'écran. L'IA viendrait renforcer ces addictions !

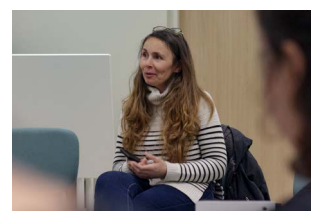
Dans le champ du handicap, l'IA est fabuleuse pour la transcription orale de textes, mais elle inquiète pour l'utilisation de données parfois très personnelles des usagers des associations.

La question des données est également posée dans les associations écologiques : pour trier rapidement des données sur la faune et la flore, l'utilisation de l'IA est tentante, mais, étant donné l'impact environnemental, son utilisation va à l'encontre des valeurs du secteur. Pourtant, dans les équipes de ces mêmes associations, les plus jeunes utilisent l'IA quotidiennement, même dans le cadre professionnel.

À l'issue de ces échanges, un postulat fait l'unanimité : les équipes associatives doivent se réunir, pour décider d'une utilisation "raisonnée" et d'une posture commune vis-à-vis de l'IA, puis communiquer sur ce positionnement. Les associations ont une responsabilité : c'est aussi leur rôle de sensibiliser aux questions que pose l'IA.

Pour repère, le boom de l'IA fragilise les ressources : la consommation des data centers liée à l'IA pourrait passer de 460 TWh en 2022 à plus de 1 000 TWh en 2026, avec des besoins croissants en électricité, eau et métaux. En France les data centers consomment déjà 4 à 6 TWh par an (1 à 1,5 % de l'électricité), la fabrication d'un wafer de 12 pouces requiert plus de 7 000 litres d'eau.

Des pistes existent pour un numérique plus sobre et une régulation des usages... Sujet d'un volet 2 de ce Blablasse sur l'IA !



FRANCE 3 S'INTÉRESSE À LA VIE ASSOCIATIVE

"Parce qu'ensemble, on est plus fort et on va plus loin", c'est au titre de membre du Le Mouvement associatif Hauts-de-France et de la présidence de l'ORVA, que la Maam est intervenue dans le cadre du reportage réalisé par les équipes de France 3 Picardie dédié à la vie associative. L'occasion de rappeler la nécessité de renforcer le dialogue entre le tissu associatif et les partenaires publics afin de :

- soutenir les initiatives associatives portées par des citoyens engagés,
- valoriser le modèle associatif,
- reconnaître l'expertise pratique des associations,
- et contribuer à la construction des politiques publiques d'aujourd'hui et de demain.

Merci à France 3 Picardie pour ce reportage et cette mise en lumière de l'APF France handicap, des bénévoles de l'Épicerie coopérative du quartier Elbeuf-Lescouvé et à la Fédération des Centres Sociaux Pays Picards.

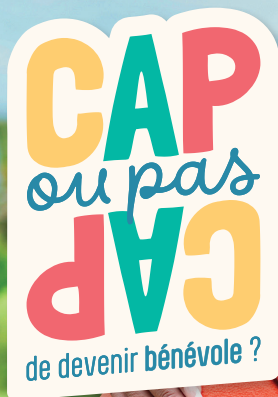
Pour (re)voir le reportage, rendez-vous sur : <https://www.france.tv/>



Association loi 1901 — siret 780 613 162 00038 — nace 9499z
Agrément Jeunesse et Sports 80/07/018. Agrément Éducation Nationale
12 rue Frédéric Petit • 80000 Amiens • Tél. : 03 22 92 50 59
contact@maam.fr • www.maam.fr

Directrice de publication : Christelle Falgareiro • Rédaction : Candice Bertoux,
Faustine Bligny, Céline Bray, Anne-Elodie Duflot, Florent Velain.
Maquettage : Florent Velain • Tirage 350 ex. papier et 500 par mailing.
Impression Maam sur papier 100 % recyclé écolabélisé





Depuis qu'elles sont **CAP**,
Nadine, Fatima et Chantal partagent
leurs plus beaux moments.
Prêt.e à sauter le pas, vous aussi ?

Rendez-vous au

FORUM BÉNÉVOLAT SENIORS

Jeudi 2 avril 2026, 14h - 17h



Maison Pour Tous, Centre Social
63 Rue Baudrez

RIVERY

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE !

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Hauts-de-France



le mouvement
ASSOCIATIF
du Hauts-de-France

RIVERY

organisé par

CCAS
VILLE DE RIVERY

Maison
Pour Tous
Centre Social
Rivery





ADOPTEZ LA COMPOST' ATTITUDE

FORMATION ET SENSIBILISATION

COMPOSTAGE PARTAGÉ

Amiens Métropole vous accompagne
vers une meilleure gestion de vos déchets

RÉFÉRENTS DE SITE 2026*

FORMATION

- Mercredi 11 février
- Samedi 28 mars
- Mercredi 29 avril
- Samedi 6 juin
- Samedi 3 octobre
- Samedi 21 novembre

Auberge de jeunesse d'Amiens
30, square Friant-Les 4 Chênes

9h > 16h30

INSCRIVEZ-VOUS !



COUP DE POUCE !

Développer le compostage
partagé dans votre quartier ?
Amiens Métropole vous
accompagne dans votre projet !
atelier-formation@lesrecyclettes.fr

C'EST PAR ICI !



* Gratuit. Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles.

Soutenu par :



Amiens
amiens.fr





ADOPTEZ LA COMPOST' ATTITUDE

GESTION ET ENTRETIEN
MAÎTRISE DES APPORTS
TECHNIQUES DE COMPOSTAGE

Amiens Métropole vous accompagne
vers une meilleure gestion de vos déchets

TOUT PUBLIC 2026*

ATELIERS COMPOSTER CHEZ SOI Sur place (2h)

Samedi 7 mars | 14h > 16h

- Camon, Bibliothèque - 10 place du Général Leclerc

Mercredi 8 avril | 14h > 16h

- Cagny, Bibliothèque - 12 rue Baledent

Samedi 20 juin | 10h > 12h

- Longueau, Bibliothèque Jacques Prévert
115b rue Charles de Gaulle

Samedi 26 septembre | 10h > 12h

- Cardonnette, Bibliothèque - Place de l'Eglise

Mercredi 14 octobre | 14h > 16h

- Amiens, Médiathèque d'Etouvie

Samedi 21 novembre | 10h > 12h

- Médiathèque Léopold Sedar Senghor - 20 Rue d'Assas

En visio (1h)

Inscription : atelier-formation@lesrecyclettes.fr ou 06 72 00 74 01

Mardi 31 mars | 12h30 > 13h30

Jeudi 2 avril | 19h > 20h

Mardi 9 juin | 18h30 > 19h30

Jeudi 17 septembre | 19h > 20h

Lundi 5 octobre | 12h30 > 13h30

Jeudi 3 décembre | 18h > 19h



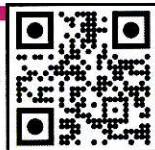
COUP DE POUCE ! 30€

Amiens Métropole
vous rembourse
jusqu'à 30 € pour l'achat
de votre **composteur**
ou **lombricomposteur**.

C'EST PAR ICI !



INSCRIVEZ-VOUS !



Soutenu par



Recyclettes



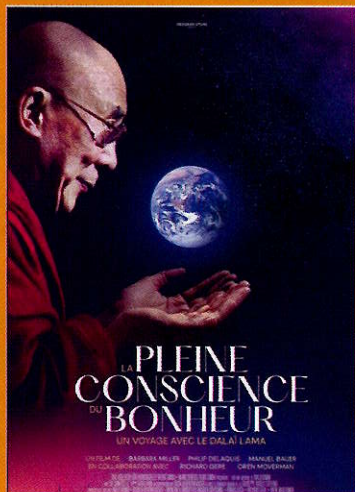
Amiens
amiens.fr



* Gratuit. Inscription obligatoire dans la limite des places disponibles.

25^e Temps Tibet

TIBET : CULTIVER L'ESPOIR



AMIENS

11 MARS 2026

(Programme au dos)

Organisation : Tibétains d'Amiens

Aide et Espoir pour le Monde Tibétain (AEMT)

IPNS

Ne pas jeter sur la voie publique

PROGRAMME 25e TEMPS TIBET

MERCREDI 11 MARS 2026

12h15 Cérémonie drapeau tibétain avec la municipalité
Parvis de l'Hôtel de ville

14h15 Marche pacifique avec les tibétains
Départ Hôtel Le Carlton - Rue de Noyon

**18h Projection exceptionnelle du dernier film avec le Dalaï-Lama,
en présence de M. Thupten Gyatso**
*Député du Parlement tibétain
Amphithéâtre Espace Dewailly*

Le Tibet est occupé par la Chine depuis 1949...

L'exil des tibétains dure depuis le 10 mars 1959.... Depuis 2009, **160 tibétains** ont lancé un **SOS** au monde en **s'immolant par le feu**.

Le peuple tibétain, non violent, résiste à l'oppression chinoise. C'est un pays qui meurt, un génocide culturel et environnemental.

**NE FERMEZ PAS LES YEUX,
INFORMEZ-VOUS !**

www.tibet.fr

www.tibet.net(en anglais)

En anglais :

www.dalailama.com

www.freetibet.org

www.phayul.com

<https://allabouttibet.com/>



AIDEZ LES RÉFUGIÉS TIBÉTAINS

(Parrainages, soutien de projets, etc. ...)

Aide à l'Enfance Tibétaine : www.a-e-t.org

Aide et Espoir pour le Monde Tibétain : association.aemt@yahoo.com

PARTICIPEZ AUX ACTIONS

Un drapeau pour le Tibet : www.tibet.fr

(À contacter aussi pour un Parrainage d'une commune du Tibet)

VITE ! LE TIBET MEURT